

## Bloc de constitutionnalité

Par **anu27**, le **03/04/2015** à **16:06**

Bonjour,

Voilà j'ai une dissertation à faire et le sujet est le suivant: "Le bloc de constitutionnalité se voit-il toujours aujourd'hui reconnu comme contenant les normes suprêmes de la hiérarchie des normes internes ? "

J'ai beau cherché je ne sais pas trop comment y répondre. Le bloc de constitutionnalité est composé des articles de la Constitution de 1958, de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, d Préambule de la Constitution de 1946, et la Charte de l'environnement, depuis 2005.

Je vois pas quoi y redire. Je pense parler du droit européen qui n'a pas qu'une portée moindre sur le droit national, mais je ne vois pas quoi dire de plus.

Pouvez-vous m'aider svp? Je Vous remercie d'avance